

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

SENEQUE
DE LA PROVIDENCE
DIVINE.

SENEQUE
DE LA CLE-
MENCE.

SENEQUE
DE LA CONSOLATION
DE LA MORT.



A ROVEN,

Chez JEAN BERTHELIN, te-
nant sa boutique dans la Cour
du Palais.

1604.

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120



LE LIBRAIRE

AV LECTEUR.

NE nous estant rien plus cher que de servir & profiter au public en quelque manière que ce soit, nous ayons aduisé de mettre en lumière ces beaux Traitcz de Seneque, Philosophe des plus celebres, & de tel nom que les hommes visitez aux liures de la Philosophie morale peuvent scauoir: & d'autant plus volontiers qu'en ce temps calamiteux de ciuiles dissensions & rebellions pernicieuses en ceste France qui reuiet non seulement les Provinces, les villes, les maisons, les biens & les corps, mais aussi les ames, qui se perdent & precipitent, par vne tant insigne & commune corruption des mœurs, conuerties en toute barbarie & inhumanité, voire cruauté plus que Gottique, nous auons besoin de li-

EPISTRE.

ures remplis de bons enseignemens qui nous reforment & nous maintiennent es bornes, de l'ancienne bonté, & candeur Françoisise, & aduisent les meschans qui ont degeneré de leur deuoir, afin que touchez de repentance de leurs crimes, ils se recognoissent, lisans quelques beaux traitts de Philosophie. Iouissez amiablement de nos fraiz labours, & de nostre bonne volonté qui pensera tousiours à vostre plaisir & contentement. A Dieu.

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

SENEQUE DE
LA CLEMENCE

TRADUIT DE LATIN
en François.

PAR ANGE CAPPEL.

C ij



AV ROY SVR LE TRAIT-
TE DE LA CLEMEN-
ce dedié à sa Maje-
sté S. D. S.

SIRE, cet œuvre cydoit estre leu de tous,
Et veu par ceux là qui ont en main le
sceptre

Mais dire i'oseray qu'à nul il ne peut estre,
Quelqu'il soit, dedié plus dignemēt qu'à vous

*Vous, Sire, qui d'un cœur si gracieux &
doux,*

*En ces discords civils vous estes fait paroistre,
Qui auez reserré vostre guerre dextre
Moderant les effets d'un tres-juste courroux.*

*Lors qu'on racontera vōs Martiaux exploits
Lesquels ont reuny vos peuples sous vos loix,
Des Rois vos deñciars l'on dira le semblable*

*Mais auoir sçeu dōpter les passiōs du cœur,
Auoir esté en soy de soy mesme vainqueur,
Sire, en ce fait icy vous este inimitable.*



LIVRE PREMIER DE LA
C L E M E N C E .

L'Ay deliberé, ô Cesar faire cet escrit de la Clemence, afin qu'aucunemēt ie serue cōme de miroir & vous fâsât veoir à vous mesmes, vous receuiez vn cōtētemēt non pareil. Car encores que des actions vertueuses, le vray fruit soit les auoir faites, & qu'il n'y ait hors la vertu, aucune recompēse digne d'elle, c'est plaisir toutesfois que de considerer & visiter sa bonne conscience : & au reste ietter les yeux sur ceste multitude infinie, turbulente, seditieuse, passionnée, qui feroit gloire de la ruine d'autrui, & pareillement de la sienne, si le ioug qui la retient estoit brisé, & pour ceste cause parler ainsi en soy-mesme: Est il possible, que moy, entre tous les humains, me sois trouué tant agreable, que d'estre esleu pour estre cestuy-la qui sur la terre ex-

erce la puissance des Dieux? C'est moy
 qui suis parmy les nations autheur de
 la vie & de la mort. Je tiens la condi-
 tion & aduancement d'un chacun en-
 tre mes mains. Si la fortune fauorise
 qui que soit de mortels, c'est par ma
 bouche qu'elle le prononce, de nostre
 declaration les peuples & les villes
 conçoient occasion de resiouyſſance.
 Et n'y a rien, quelque part qu'il puisse
 estre, qui soit fleurissant sans ma bon-
 ne grace ou volonté: & tant de mil-
 lions d'espées que ma paix fait tenir
 coyés, d'un clin d'œil que ie feray, se-
 ront tirées, & qu'elles nations il faut
 exterminer, quelles transporter, quel-
 les mettre en liberté, à qu'elles l'oster,
 quels Roys faire esclaués, & quelles
 testes il faut enuironner d'un ornemēt
 Royal, quelles villes razer, & quel-
 les edifier, C'est la ma iurisdiction.
 Parmy ceste absoluë dispositiō de tou-
 tes choses, ne la cholere ne m'a point
 poussé à supplices iniques, ny l'impe-
 tuosité de la ieunelle, ny la temerité
 des hōmes, ny leurs outrages, qui sou-
 uentes fois ont arraché la patience du
 cœur des plus moderez, ny ceste gran-

deur execrable, mais cōme aux grands Empires de vouloir faire ostentatiō de sa puissance par se faire redouter. Le glaive en ma Cour est ferré, voire mesmes enfermé. Je fay vne tres-estroite espargne, mesme du sang le plus contemptible, & n'y a celuy, quoy que despourueu de toutes autres choses, qui par la seule qualité d'homme ne me trouue fauorable: Ma seuerité est reserrée, & ma Clemence toujours appareillée. Voila comme ie me conserue ne plus ne moins qu'ayant à rendre raison aux loix, que i'ay d'un lieu profond & tenebreux mises en lumiere? L'un me fait pitié, à cause de son premier age, l'autre à cause de son dernier: Cestuy-là pour l'amour de sa dignité, & cestuy cy pour sa pauureté: & quand ie n'ay point trouué occasion de faire misericorde, ie me suis pardonné à moy-mesme. Que si aujour d'huy les Dieux immortels me demandoient compte du genre humain, ie suis prest de leur nombrer vn pour vn. Vous pouuez Cesar, hardimēt vous vanter de cela, que toutes choses reposent sous la seureté de vostre pro-

tection, tellement que rien par vostre moyen n'a esté emporté de la République, ne par force ne par subtilité, Vous avez esté cōuoiteux d'une louange bien rare, & qui n'a point encore esté cōcedée à auctun Prince, à sçavoir l'innocēce. Vous ne perdez pas vostre peine, ny ceste rare & singuliere bonté qui est en vous, ne s'est point recontrée sous le iugement de personnes ingrates ou malignes. L'on vous à grande obligation: Jamais homme ne fut tant affectionné à vn autre homme que le peuple Romain est de vous, son grand & continuel bon-heur. Mais vous vous estes mis sous le faiz d'une merueilleuse charge. Personne n'allegue plus le diuin Auguste, ou le commencement de l'Empire de Tybere, ne pour vous cuider ressembler, se propose autre patron que le vostre. Vostre gouvernement est recherché pour faire l'essay des autres. De s'estre rendu tel, c'eust esté chose bien mal aisée, si ceste grande bōté ne vous eust esté naturelle, mais empruntée pour quelque temps l'on ne peut longuement supporter le masque: & la fictiō retourne

bien tost en son naturel. Aux choses ou il entre de la verité, & lesquelles pour en parler ainsi procedent de ce qui est massif, avec le temps elles apparoissent & plus grandes & meilleures. Le peuple Romain couroit bien vne grande fortune, quand l'on ne pouuoit encores s'asseurer, à quoy premierement s'addonneroit vostre gentil naturel : mais desia le souhait du public se voit accompli. Et ne faut point craindre qu'une soudaine oubliace de vous mesmes vous viene saisir. Bien est vray que la felicité rend les personnes plus ardêtes, & nos conuoitises ne sont iamais si temperées qu'elles veulent finir en ce qui leur est succédé. Les grandes seruent d'esclairer à de plus grandes, & ceux qui sont paruenus à choses inespérées, embrassent puis apres de tres-mauuais desseins. Ceste cōfession neautmoins se declare entre tous les citoyens, qu'ils se tiennent pour heureux, & que rien entre tât de biens ne leur peut estre adiousté, sinon qu'ils leur soient perdurables. Beaucoup de choses les contraignent d'auoir cela : le dernier point & que les hōmes reco-

gnoissent, c'est qu'ils ont vne seureté profonde, & de toutes parts, & droict maistre de toute oppression. Il se represente à leurs yeux la forme de Republique la pl^o souhaitable, à laquelle pour vne parfaite liberté rien ne manque, si non la licence de perir. Principalement toutes fois l'admiration de ta Clemence se manifeste, tant aux pl^o grands que plus petits. Car de toutes les autres commoditez chacun selon la proportion de sa condition en participe, ou il en pretend de plus grandes, ou de moindres: mais de ta Clemence chacun s'en promet esgalement, & n'y à celuy qui ait opinion de son innocence, qui ne se resiouisse de veoir ta Clemence deuant ses yeux, attendate & deliberée de remedier aux transgressions humaines.

2 **I**E sçay au demeurant qu'il y en a quelques vns, qui pensēt que par la Clemence, tous les plus meschans du monde soient supportez, d'autant qu'elle est superflue, si ce n'est apres le delict, & que ceste seule vertu n'est point en vsage entre les gens, qui vi-

uent innocemment : mais en premier lieu comme la medecine se pratique entre les malades , & s'honore entre les sains , ainsi est de la Clemence , à laquelle combien que ceux qui ont merité la punition ayēt leurs recours , ceux qui ne sont point coupables ne laisse pas de la priser. En apres la Clemence a lieu à l'endroit des gens de bien , pource que quelques fois vn cas fortuit est reputé pour faute , & non seulement l'innocence est secourüe par la clemence , mais souuent la vertu pource que la diuersité des tēps ameine tels changemens que les choses louables mesmes se peuuent punir. Ioinct aussi qu'une partie des hommes est telle naturellement , qu'elle se peut bien reduire à vne vie innocente , toutesfois ne seroit pas bien seant de pardonner à tous propos : car depuis que la distinctiō d'entre les bōs & les meschans est ostée , s'ensuit la confusion & le delbordement de tous vices. Il faut doncques y apporter vne moderation pour discerner le naturel guerissable , d'avec celui qui est deploré , & ne faut auoir vne Clemence

vulgaire & commune enuers tous, n'y entierement retranchée: Car la cruauté est tout aussi grande de pardonner à tous, que de ne faire grace à aucun. Nous y deuõs tenir mesure: mais d'autant qu'il est mal-aisé que la temperance y soit gardée, tout ce qui passera les bornes de raison, il le faut balancer en la plus humaine, mais cela se traittera plus particulièrement en son lieu.

3 **O**R ie diuiseray maintenât tout ce fait en trois parties, la premiere sera de la liberté des esclaves, la seconde fera declaration de la nature de la clemence, & de sa constitution: Car y ayant certains vices fort approchans des vertus, il ne se peuient discerner, si ce n'est en representant bien les signes par lesquels se cognoisse la differēce: & en troisieme lieu de nous bien informer par quel moyen nostre entendement est amené à ceste vertu, comment il s'y establit, & comment par vsage il se la rend sienne. Il nous faut au reste necessairement confesser qu'il n'y a de toutes les vertus, aucu-

ne, qui conuienne mieux à l'homme, veu qu'il n'y en a point de plus humaine, non seulement entre nous Stoïques, qui tenons l'homme animal sociable, auoir esté créé pour le bien commun de nous tous, mais aussi entre ceux-là, qui le rapportent du tout à la volupté, & duquel tant les faits que les dits n'ont autre but, que l'vtilité: car s'il ne cherche que le repos, & la tranquillité, il a trouué ceste vertu selon son naturel, aymant la paix, & contenant ses mains. La Clemence toutes-fois n'est point mieux seante à homme du monde qu'au Roy, ou au Prince, & tout autant les vertus aux grands personnages sont louables, & honorables, comme leur puissance apporte de conseruation: car c'est vne chose pestiferé d'auoir beaucoup de pouuoir à faire mal: Et finalement la grandeur de cestuy-là se peut dire stable & bien fondée, dont chacun prend autant d'assurance, comme il le voit auoir de puissance, la sollicitude duquel iouuellement s'experimente, autant pour le particulier, que pour le général, & lequel se presentant ils ne s'escartent

point, comme si quelque mauuaise & dangereuse beste venoit à s'eslancer de son giste : mais au contraire autour duquel de tous costez on accoure cōme a vn aistre benin & luisant, bien deliberez de s'exposer pour son seruice au tréchat de l'espée de ceux qui voudroient attenter sur luy, & estendre leurs corps en la place, si pour garantir sa vie il luy faut dresser vn chemin par le meurtre de beaucoup d'hommes, son dormir est assure de bons corps de garde, & ses costez sont defendus de plusieurs qui se presentent, & les environnent & s'opposent aux dangers qui pourroient suruenir. Ce n'est pas sans raison qu'une telle vnion se trouue aux peuples, & aux villes. Voila comme se doiuet contregarder, & aymer les Roys, hazardant & les biens, & sa vie en tous lieux ou le salut de celuy qui luy cōmande le requiert, ny ne peut on dire que ce soit lascheté ou folie, que pour vne teste tant de milliers reçoquent tant de coups, & avec tant de tuerie lon rachete la vie bien souuent d'un vieillard, & desia tout callé, & tout ainsi que tout le

corps rend obeissance à l'ame, combien qu'il soit d'autant plus grand, & plus beau qu'elle demeurât en lieu secret toute foibletté, sans que lon puisse sçauoir au vray en quel endroit elle se retire: les mains neātmoins, les yeux & les piedz, luy font seruice, elle est cōtregardée de ceste peau, par son cōmandemēt, no^r nous couchons, ou sans cesse nous allons çà & là, quand elle l'a ordonné, soit q̄ le maistre soit auaire, nous courōs toute la mer pour faire profit ou soit qu'il soit ambitieux, nous tendons nostre bras au feu, ou volontairement no^r nous precipitons: aussi ceste innense multitude circuye par vne seule ame est gouuernée par son sens: & flechie par la raison: Et si par son cōseil elle n'estoit maintenüe, elle seroit incontinent accablée & fracassée par se propres forces.

4 **I**Ls aiment doncques leur conseruation, quand pour vn homme ils meinent au combat dix legions, quād ils s'aduancent aux premiers rangs, & presentent leur poitrines aux estocades & coups, craignans que les ensei-

LIVRE PREMIER

gnes de leur Prince ne soient renuersez, d'autant qu'il est le lien, par le moyen duquel la chose publique s'entretient. C'est cet esprit vital, que tant de milliers d'hommes respirent, qui à part soy ne seroient rien fors embarraffemēt & proye, si l'ame de cet Empire en estoit loustraite.

Le Prince prescrué,

La volonté demeure

Pareille à tout subiect:

Mais s'il aduient qu'il meure,

Lors chacun rompt la foy.

Ce malheur là sera cause de destruire la paix qui est à Rome cestuy là mettra en ruine la prosperité d'une si brave nation: & ce peuple-cy fera aussi loügement esloigné d'un tel peril, comme il scaura porter le frein, lequel s'il vient à rompre, ou par quelque inconuenient l'ayât secoué, il ne souffre que l'on luy remette. Ceste vnion & connexion de ce grand Empire s'esclatera en plusieurs parts, & la domination de ceste ville prendra fin, avec l'obeyssance: tellement que les Roys & les Princes, ou quelque autre titre que l'on leur donne, estés tuteurs de l'estat public;

ce n'est pas de merueille s'ils sont ay-
mez, voire plus que ceux qui particu-
lièrement nous appartiennent: car si les
hommes bien auisez ont en plus gran-
de recommandation le public, que le
particulier, il s'ensuit aussi qu'il leur
touche encor de plus pres que celuy
la, en la personne duquel la Republi-
que est conuertie. Aussi par cy deuant
Cesar s'estoit tellement reuestu de la
Republique, qu'elle n'eust sceu se cõ-
muniquer à vn second, sans la perte de
l'vn & l'autre: car comme à cestuy les
forces sont necessaites, aussi celle-la à
besoin de chef.

S IL pourroit sembler que mon pro-
pos se soit fort esloigné de mô su-
iet: mais certes il touche fort à ceste
matiere. Car si (comme il se peut voir
maintenant) vous estes l'ame de la Re-
publique, & elle vostre corps: vous co-
gnoissez (comme ie croy) combien la
Clemence est necessaire, d'autant que
c'est à vous mesmes que vous pardon-
nez, lors que vous pensez pardonner à
autruy. Il faut dõcques faire grace aux
citoyens de mauuaise vie, ne plus ne
moins qu'à des mēbres perclus, & s'il

aduient qu'il soit besoin de tirer du fâg il y faut tenir la main, de peur qu'il ne se face ouuerture plus grande qu'il n'est expedient. La Clemence doncques, comme ie disois estre selõ le naturel de tous hommes, est principalement bien seante à tous ceux qui commandent, d'autant qu'ils ont en main plus de choses à conseruer, & qu'oultre cela elle se demonstre en bien plus ample subiect: car la cruauté d'un particulier n'est pas beaucoup dangereuse. La felonnie d'un Prince c'est vne guerre: Et veu que les vertus ont vne certaine concordance entre elles, & que pas vne n'est meilleure, ou pl^o honneste, quelqu'une toute fois se trouue plus conuenable à d'aucunes personnes, la magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy-là le quel est moins que rien, Qu'y a-t-il de plus grand, ou plus courageux que repousser la mauuaise fortune? Ceste magnanimité toutesfois en a bien de plus grandes occasions, lors de la prosperité, & reluit biẽ d'auantage en vn siege Royal, qu'en vn lieu tout vny & plat. En quelque mai-

son qu'arriue la Clemence, elle la rend
 heureuse & tranquille : Mais en vne
 cour tant plus elle est rare, plus elle est
 admirable. Car qui a-il de plus recom-
 mandable ; q̄ celuy-là au couroux du-
 quel rien ne se pouuant opposer, à la
 rigoureuse ordonnance duquel ceux
 mesmes qui meurent acquiescent, au-
 quel personne ne demande raison, voi-
 re s'il le prend vn peu plus à cœur, ne
 luy ose pas mesme faire priere, serete-
 nir la main à soy, & mesme en vser
 mieux, & plus doucemēt se represen-
 tāt cecy. Il n'y a celuy qui ne puisse fai-
 re mourir vn autre contre la loy : mais
 quant à sauuer, nul ne le peut, fors que
 moy. Vn grand courage conuient bien
 à vne grāde fortune, lequel s'il ne s'es-
 leue selon qu'elle est, tellement qu'il
 ait le dessus, elle renuerse iusques
 dans terre. Le propre au demeurant
 d'vn homme de grand cœur, c'est d'e-
 stre doux & tranquille, & ne faire ia-
 mais compte des iniures & offenses.
 C'est à faire aux femme de se mettre
 par vn couroux en fureur, & a des be-
 stes sauuages, mais non aux genereuses
 de deschirer, & poursuiure ceux qui

LIVRE PREMIER

font abbatus. Les Lyons & Elephans
laissent-la ceux qu'ils ont renuersez.
S'aheurter est du naturel des bestes,
qui n'ont pas le cœur noble. La chole-
re dangereuse & inexorable, n'est pas
seante à vn Roy, car il n'apparoist gue-
res plus grand, que celuy auquel il fesi-
gale en se courrouçant: mais s'il donne
la vie, & sauue l'honneur à ceux qui
sont en danger de la perdre, ou qui
l'ont merité, il fait ce qui n'est permis
à aucun de faire sinon à celuy qui a la
puissance de tout. Car la vie foste bien
à vn plus grand, mais ne se donne ia-
mais qu'à vn inferieur. Conseruer,
c'est le propre d'une excellente fortu-
ne, laquelle ne se doit iamais d'auanta-
ge respecter, fors qu'ayant obtenu ce
point-là, d'auoir vn pareil pouuoir,
que les Dieux, par la bonté desquels,
nous venons tous en ceste lumiere,
tant bons, que mauuais. Que le Prince
doncques s'appropriant le naturel des
Dieux, prenne plaisir à voir quelques
vns de ses suiets, pource qu'ils sont
gens de valeur & de bien, qu'il en lais-
se vne partie ne seruir que de nombre:
d'autres qu'il soit bien aise de ce qu'ils

font, & qu'il en souffre aufli quelques autres. La magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy la qui est le plus infirme. Car que peut il auoir de plus grand, ou plus courageux que de repousser vn malheur? ceste magnanimité toutesfois à bien plus de lustre parmy la prosperité.

6 **C**onsiderez que ceste cité en laquelle vne foule par les plus grandes rues coulans sans intermission se froissera, toutes & quantesfois qu'il y aura quelque obstacle qui retardera son cours: pareil à vn torrent rapide, en laquelle il faut trois rues en mesme temps empeschées pour troistheatres, en laquelle se consomme tout ce qui se cultiue aux autres prouinces: quelle solitude, & lieu vague elle deuiendra s'il n'y demeure autre chose, fors ce qu'un Iuge seure vouldra absoudre? Quel Iuge criminel se trouuera-il qui ne soit coupable du mesme fait dont il recherche les autres? Qui sera l'accusateur exempt du crime? Et ne scay pas s'il y a personne qui tienne plus roide à faire pardon, que celuy qui l'a

plus de fois merité. Tous auons peché, les vns griefuement, autres legere-ment, autres de guet à pend, d'autres poussez par inconuenient, ou qui se sont laissez emporter à la meschanceté d'autruy, quelquesfois n'auons pas sçeu tenir ferme en de bonnes resolutions, & auons perdu nostre innocence mal-gré nous & y resistans. Nous n'auons pas seulement offensé, mais sans fin & sans cesse nous offençons, voire quand quelqu'un auoit si bien purifié son ame, que rien ne la peult plus destourner ny suborner, c'est tousiours neantmoins en pechant qu'il paruiet à ce point d'innocence.

7 **O**R d'autant que i'ay fait mention des Dieux, i'establiray icy vn fort bon exemple au Prince pour s'y conformer, qu'il mette peine d'estre tel à l'endroit de ses citoyens qu'il les desire, & que les Dieux soient au sien. Serroit-il donques expedient d'auoir les Dieux inexorables à nos fautes & pechez? est-il bon qu'ils nous poursuient iusques à l'extremité? & qui sera le Roy qui s'en puisse tant bien garan-

tir, duquel les deüins recueillent les membres foudroyez? Et puis que les Dieux se rēdent placables, & qu'auēc quelque raison ils ne puissent pas sur le champ par leur foudre des forfaitcs des plus grands combien est-il plus raisonnable que l'homme estably sur l'autre homme exerce son commandement en toute douceur de courage? Considerant à sçauoir si l'estat de ce monde n'est pas plus agreable & plaisant à nos yeux, quand le iour est pur & serain, que quand tout est foudroyé par orages frequens, & que les feux esclairent deça & dela. Or est il ainsi que la face d'vn tranquille & moderé. Empire n'est point autre que celle d'vn ciel serain & luisant. Le regne cruel est troublé & obscurcy de tenebres entre gens tremblans, & à chascque bruit qui suruient tressaillans, non pas mesmes sans faire branler celuy qui renuerse toutes chose. Cela seroit encores plus tolerable à des particuliers qui se vangeroyent opiniastrement: Car ils peuuent estre outragez. Et leur fascherie procede de quelque iniure qu'ils ont receü: ils craignent

LIVRE PREMIER

avec cela le mespris, & qu'il ne semble que de ne rendre la pareille à ceux qui les ont intereliez, ce ne soit plustost impuissance, que clemence, mais à celuy qui a la vengeance en main la negligeanst, il s'acquiert vne certaine louange de debonnaireté. Il est trop plus libre à ceux qui tiennēt vn moindre lieu d'auancer la main, de plaider & d'entrer en querelle: les coups entre pareils ne sont pas d'importance, la crierie mesme à vn Roy, & les outrageuses paroles derogent à sa maiesté.

8 **V**ous estimerez estre vne chose bien dure que d'oster aux Roys la liberté de parler, que les plus petits ont bien, qu'à la verité ce seroit seruir, & non pas commander. Mais quoy, ne cognoissez vous pas cela n'estre pas à vous, mais à nous vne seruitude? La condition est bien autre de ceux, qui ne paroissans point en vne troupe sont cachez, desquels les vertus pour se faire cognoistre, ont longuement à combattre & leurs vices pareillement sont en tenebres. Le bruit commun obserue tant vos faits que vos dits, & pource
 personne

personne n'en doit travailler d'avan-
 tage, que ceux lesquels quelq̄ reputa-
 tion qu'ils puiffēt auoir, l'auront touf-
 jours fort grande. Combien y a-il de
 choses, lesquelles ne nous estans per-
 mises, nous seroient en faueur de vous
 licites? Je puis en quelque endroit que
 ce soit de la ville me pourmener tout
 seul sans crainte, combien que ie n'aiē
 compagnie quelconque, & n'aye laissé
 personne à la maison, ny espée à mon
 côté. Quant à vo^s, vous estes contraint
 de viure en armes au milieu de vostre
 paix, vous ne pouuez vous escarter de
 vostre grandeur, elle vous assiege, &
 quelque part que vous vous alliez
 abaisser, elle vous poursuit avec grand
 appareil. Et voila la seruitude d'une
 bien grande grandeur, ne se pouuoit
 faire moindre: mais ceste necessité
 vous est commune avec les Dieux:
 car le Ciel les à là attachez, & ne leur
 est non plus permis de s'abaisser, com-
 me ce ne vous seroit pas chose seure.
 Vous estes cloué à vostre Altesse, nos
 deportemens sont apperceuz de peu
 de gens, nous pouuons nous aduan-
 cer, nous retirer & changer de con-

dition , sans que le public en puisse prendre cognoissance: pour vous il ne vous peut aduenir de vous pouuoir cacher , non plus qu'au Soleil: vous auez prou de lumieres qui vous esclairent , & les yeux d'vn chacun sont tournez sur vous, & pensant vous retirer vous apparaissez : vous ne pouuez vous cholerer que tout ne soit interessé, & par mesme moyen, vous ne scauriés. ruiner, affliger, ou mal traiter personne, que tout ce qui est à l'environ n'en soit brisé, esbranlé, ne trefaille. Et tout ainsi que le tonnerre tombant donne frayeur à tout chacun mais ne fait n'y porte dommage qu'à bien peu, pareillement les chastimens des grandes puissances font bien plus d'estonnement que de mal, & ce n'est pas sans raison: Car on ne cõsidere pas en celuy, qui a tout pouuoir tant ce qu'il à fait, comme ce qu'il pourroit bien faire d'auantage. Il faut penser que les hommes particuliers sont pl^{us} faciles à estre offencez derechef par la tolerance des iniures precedentes : mais la seureté des Roiss' affermit tousiours par la douceur, d'autant que la van-

geance ordinaire reprime la haine de peu, & irrite celle de tout le monde. Il faut que l'enuie de faire cruauté cesse auant l'occasion, autrement ne plus ne moins que les arbres que l'on eteste repullulent en plusieurs rameaux, & prou d'especes de plant se couppent afin qu'elles reiettent plus espellement ainsi la cruauté des Roys augmente le nombre de ses ennemis en les voulant oster: car les parens & enfans de ceux que l'on fait mourir prennent la place des particulieres que l'on a tuez: Et qu'ainsi soit, ie vous le veux remōstrer par vn exemple de l'vn des vostres.

9 **L**E diuin Auguste se trouuera auoir esté vn Prince bien doux, si l'on le veut prendre depuis qu'il fut bien estably: Car à dire la verité, il auoit pris les armes generalement contre la Republique, estant de l'aage que vous estes à present, & n'ayant encor gueres plus de vingt deux ans, il auoit ja mis la dague dans le sein de ses amis, desia il auoit fait entreprise sur la personne de Marc Anthoine Consul, & auoit fait declarer ennemy son Colleague, mais ayant passé les quarante, &

LIVRE PREMIER

se iournant en la Gaule, l'on luy apporta vn aduertissement, que Cinna homme d'entendement assez grossier dressoit vne partie contre luy, & declare lon ou, quād, & comment il se deliberoit de l'attaquer. L'vn de ceux qui en estoit, descouuroit le fait: sur quoy Auguste deliberé d'ē auoir la raison, il cōmāda d'assembler le cōseil de ses amis, il ne reposoit en façō du monde, la nuit se representant qu'il falloit cōdamner vn ieune Gentil-homme, sās cela homme de bien, nepueu de Cnée Pompée, & n'estoit desia plus en sa puissance de pouuoir faire mourir vn seul homme, tellement qu'a son sotipper, pendant qu'il commandoit l'ordonnance de sa proscription, par fois il faisoit entendre en soupirāt quelques voix diuerses, & contraire en soi-mesmes. Quoy donc? souffriray-ie mon meurtrier se promener en toute seureté, pendant que ie suis en perplexité? Donques celui-là ne souffrira point de punition, qui n'a point seulement determiné de tuer, mais d'imoler ceste teste, en vain assaillie par tant de batailles naualles & terrestres, & demeurée saine, & sau-

ue? car il auoit pensé pour le mieux de l'aborder en sacrifiant. Puis derechef quelque silence entre deux il se courroustoit parlant bien plus haut, plus à luy-mesme que non pas à Cinna. Pour qui desirez vo⁹ de viure, si vn tel nombre de gēs ont interest à vostre mort? quand cesserōt les supplices? quād cessera le sās? Je suis le chef exposé à to⁹ les braues ieunes hommes, contre lequel ils aiguissent le tranchant de leurs espées: l'on ne doit point faire tant de ma vie, si pour la preseruer il faut que tant de choses perissent. Sa femme. Liuia finalement vient à l'interrompre: Et quoy, dit-elle, voudriez vous bien receuoir le conseil d'une femme, faites ce que les medecins ont en pratique de faire, lesquels voyans que leurs remedes ordinaires ne succedent pas, ils esprouent les cōtraires. Iusques à huy vous n'auiez rien aduacé par vostre seuerité. Lepide à suiuy Saluidiene, Murene Lepide, Cepion, Murene, Egnace Cepion, afin que ie ne face point mention de tant d'autres, que i'ay honte auoir eu tāt de hardiesse. Essayez maintenant comme vous succedera la Cle-

L I V R E P R E M I E R

mence. Pardōnez à L. Cinna, il est des-
 couuert, il ne vous peut plus offencer,
 mais il pourroit biē seruir à vostre re-
 putation. Bien ioyeux en luy mesme de
 ce qu'il auoit trouuē cet aduocat, il re-
 mercia de cela sa femme, & soudain
 contremāde ses amis qu'il auoit priez
 de venir au conseil, commandant que
 l'on luy amenast Cinna tout seul, &
 ayant fait retirer tout le mōde au sor-
 tir de sa chambre, voulut que l'on bail-
 last aussi vne chaire à Cinna, & luy dit:
 Je te demande premierement vne cho-
 se, Cinna, que sur ce q̄ i'ay à te dire tu
 ne m'interrompes point au milieu de
 mō discours, l'on te baillera puis apres
 tout loisir de parler. Je t'ay, Cinna,
 t'ayant r'encontré portant les armes
 contre moy, & n'estant pas seulement
 deuenu, mais n'ay mon ennemy, cōser-
 uē & sauuē la vie, ie t'ay contregardē
 tout le bien de ta maison, si qu'aujour-
 d'huy tu es tant à ton aise, & tāt riche,
 que les victorieux portent ennuis à toy
 qui as esté vaincu: ie t'ay pour suiuant
 la sacrificature fauorisē, laissant en ar-
 riere plusieurs autres, desquels les pe-
 res m'auoient suiuy à la guerre: &

t'ayant en tant de sortes obligé, tu as entrepris de me tuer : & sur ceste parole s'estant pris à escrire qu'il estoit fort esloigné d'une telle folie ; Et moy dit-il, Cinna, vous ne me tenez pas vostre parole, il estoit arresté q̄ ne m'interrompriez point : vous estes, di-ie, apres à me tuer, luy specifiant les lieux, les complices, le iour, & le moyē de la trahison, & à qui l'on auoit baillé l'espee. Et lors le voyant tout pensif & peneux, & se tenant tout coy, ne sonnāt mot, plustost pressé de sa cōscience que de la conuention. Qui te meut, dit-il, d'entreprendre cela? afin q̄ tu sois toy-mesme Prince? La Republiq̄ certes seroit en fort mauuais estat, s'il n'y auoit que moy qui t'en gardast dy paruenir. Tu ne peux pas donner ordre aux affaires de ta maison, dernièrement par la faueur d'un affranchy tu perdis ta cause deuant vn simple Iuge, n'as-tu point chose plus aisée à faire que de te prendre à Cesar? Dites moy ie vous prie, quand bien il n'y auroit que moy qui retardast vos esperances, pensez-vous que Paulus Fabius Maximus, les Cossiens & Seruiliens l'endurent, &

vne si grande trouppes de noblesse, qui
 ne sont pas honorez de petites quali-
 tez, mais qui s'ont illustrez des marques
 honorables de leurs predecesseurs? Et
 pour n'occuper point la meilleure par-
 tie de ce discours par le recit de la re-
 monstrance : Il est bien certain qu'il
 luy tint propos plus de deux heures
 durant, continuant expressement ce
 chastiment, duquel il se vouloit seule-
 ment contenter. Finalement luy dit. Je
 te donne pour la seconde fois la vie,
 Cinna, comme à mon ennemy, & puis
 comme a vn poltron & parricide, que
 d'auourd'huy l'amitié commence en-
 tre nous, & faisons preuue, sçauoir si
 ie t'auray sauué la vie avec plus d'in-
 tegrité, que tu ne l'auras recogneu. A-
 pres cela, il luy fit auoir le Consulat,
 sans qu'il y pensast, & aux moyens de
 s'agrandir qu'il n'eust osé pretendre.
 Aussi luy fut-il de là en auant tres-af-
 fectionné & fort fidele, & le fit son
 seul heritier, & onques puis n'aduint
 à personne de conspirer contre luy.

10 **T**Out ayeul pardōna à ceux qu'il
 auoit vaincus autrement s'il

ne leur eust pardonné, les Cocceïens & commandé ? Saluste, les Cocceïens & Dulliens, & toute la premiere compagnie qui approchoit le plus pres de sa personne, fut louée des bandes de ses ennemis, car les Domitiens, Messales, Asiniens & Cicerons, & finalement toutes l'essite de la ville ne tenoit vie que de sa Clemence. Et Lepide mesme combien de temps a-il esté sans le vouloir faire mourir ? Il l'a souffert plusieurs années vsant encor des ornemens de Prince, & quant à son estat de grand Pontife, il n'endura iamais qu'il fust transferé en luy qu'après sa mort : d'autant qu'il aima beaucoup mieux qu'il luy fut attribué à honneur, que non pas l'en auoir spolié. Ce fut ceste clemence-la, qui toute sa vie le conduisit en toute seureté & sauueté, ce fut elle qui le rendit agreable & fauorisé, combien qu'il se fust aduancé de mettre la main sur la Republique, sans auoir encor dompté tant de testes qui restoient. C'est elle qui auourd'huy luy donne la reputation laquelle à grand peine les Princes de leur viuant se peuuent acquerir. Et

LIVRE PREMIER

Le recognoissons Dieu, non comme par commandement, mais d'autant que nous croyons qu'Auguste à esté vn bon Prince, & confessons que le nom du pere, du pays luy estoit bien conuenable, non pour autre raison, sinon que pour le regard des outrages faits à sa personne, que les Princes ordinairement prennent plus à cœur, que les autres offences. Il ne les recherchoit avec aucune cruauté, pource que des gaufferies iniurieuses dites contre luy il ne s'enest fait que rire, pource qu'il sembloit que c'estoit luy mesme qui souffroit le chastiment qu'il ordonnoit à autrui, & d'autant aussi que tous ceux qu'il auoit condamnez, à cause d'adultere commis en sa maison, tant s'en faut qu'il les ait fait tuer, que les laissant aller leur donnoit amplex fauf-conduits pour leur seüreté. Voilà ce que l'on peut proprement appeler pardonner, quand l'on voit que plusieurs prennent la querelle pour vous, & que vous gratifiant vous mesmes par le sang d'autrui, ne donnez pas seulement la vie, mais la conseruez.

Toutes ces choses se firent par Auguste, estant desia d'aage & tirant sur la vieillesse, en ieunesse il auoit esté ardent & brulant de chole-re, & fit beaucoup de choses, lesq̄lles il regardoit puis apres d'vn mauuais œil. Personne n'osera faire comparai-son de vostre douceur avec celle du di-uin Auguste, encores qu'en recompen-te de sa ieunesse guerriere, il ait conti-nué sa vieillesse iusques à vne grande maturité. Je veux biē qn'il ait esté mo-deré & clement çà esté apres auoir infecté la mer de sang Romain pres Actium, çà esté apres auoir fracassé & mis à fond en Sicile ses vaisseaux, & ceux d'autruy, çà esté apres les ieu-Perusins, & les proscriptions. Quant à moy ie ne puis appeller Clemence se-lasser de sa cruauté. Mais voicy Cesar la vraye Clemence dont tu vses enuers nous, celle qui ne procede point de re-pentance de nous auoir esté mauuais, & qui ne tient aucune tache d'auoir iamais respandu le sang. Voilà la plus certaine modération d'esprit en vne souueraine puissance; & la pl^e euiden-te affection que l'on puisse porter au

genre humain, n'estre point embrasé de conuoitise ou de temerité, ne vouloir point sonder par experiēce sur les meschantes imitations des Princes qui nous ont precedé quelle puissance l'on peut prendre sur ces Citoyens, mais bien de rendre mouffe le trenchant du glaiue de son Empire. Tu nous as Cesar maintenu la ville sans cruauté, & as effectué ce dont tu t'es vâté avec grandeur de courage, que tu n'as en lieu du monde fait encores tomber vne goutte du sang humain. Ce qui est d'autant & plus grand & admirable que iamais homme n'a commēcé plustost d'auoir le glaiue en sa disposition. Tant y a que la Clemence ne nous rend pas seulement plus recommandables, mais encor plus asseurez. De la depend toute la dignité & conseruation des Empires, puis que par elle les Roys vieillissent, & en fin transmettent leurs Royaumes à leur posterité: la puissance des tyrans est odieuse & de petite durée. Quelle difference y a-t-il entre le tyran & le Roy? L'apparence de leur fortune & leur licence est toute pareille, si ce n'est que le tyran crudelise avec deli-

ce, & les Roys iamais, si ce n'est avec grande raison & par necessité.

12 **Q** Voy doncques? les Roys font-ils pas mourir quelquefois les hommes? oy, mais ce n'est sinon que l'vtilité publique leur dit qu'il est expedient de ce faire: mais les tyrans le font pour leur contentement. Le tyrā au demeurāt differe d'avec le Roy, nō pas de nom, mais d'action. Car mesme Dionysius le grand merite, & peut à bō droict estre preferē à beaucoup de Roys: & qui est-ce qui empesche que Sylla ne puisse estre appellē tyran, à la cruauté duquel rien ne peut metre fin, si non qu'il eust tuē tous ses ennemis, encor qu'il se fut destituē de sa Dictature, reprenant la robbe longue? Quel tyran au reste avec plus d'auuidité aual-la iamais le sang humain que luy, lequel commāda pour vne fois de couper la gorge à sept mille citoiens Romains? Et comme fort pres de là estant assemblée au temple de Bellonne, l'on oit la clameur de tant de gens, qui gemissoient se voyans tailler en piēces, le Senat fort troublē d'un tel acte, Continuons dit-il (Peres conscriptis)

ce ne font que quelques feditieux que lon tuë par mon commandement. Il ne mentoit point en cela : car c'estoient fort peu de gens au gré de Sylla. Mais bien tost par son exemple nous parviendrons au moyen qu'il faut tenir pour se ressentir de ses ennemis, tout ny plus ne moins cōme si vos citoyens arrachez d'un mesme corps auoyent prins le nom & qualité de vos ennemis. Ce pendant la Clemence fait clairement voir ce que ie disois, c'est qu'il y a bien grande difference entre le Roy & le tyran, biē que l'un & l'autre soit enuironné d'hallebardiers : Mais l'un se sert de ceste force, pour l'establisement d'une tranquillité, l'autre afin que par vne grande fraieur il reprime vne grande haine. Qui plus est, il ne regarde point avec assurece ceux entre les mains desquels il s'est commis, mais il est agité diuersement en discours tous contraires ; Car se voyant hay pource qu'il se fait craindre, il veut estre craint pource qu'il s'est fait hayr : & vse de cet execrable vers, qui en a tant ruiné.

Qu'ils me hayēt pourueu qu'ils me craignēt.

Ignorant qu'elle rage s'engédre depuis qu'une inimitié est paruenüe à vne extremité : car la crainte moderée retient les esprits, mais la continuelle & violente, & apportât tout le pis qu'on scauroit faire reueille les plus endormis pour les rendre audacieux, hardis, & leur mettre en fantasie de hazarder tout: Et ainsi pensant enfermer les bestes sauvages dans les toiles, & que le veneur par derriere à course de cheual les pouruiue à coups de trait, elles essayeront de se sauuer, rebroussant le chemin par ou elles fuyoient, foulans aux piedz toute crainte. La plus roide vertu que nous ayons, c'est celle que la dernière necessité no^e extorque. Il est besoin que la peur nous laisse quelque moyen de se sauuer, & nous face monstre de plus grande esperance, que non pas de danger : Autrement depuis que l'inconuenient se trouue tout pareil à celuy qui n'attente rien, il y à contentement de se mettre au hazard, & ne faire nul estat de la vie, qui n'est plus nostre. A vn Roy gracieux & tranquille, les forces qu'il assemble luy sont fideles, lesquelles il entend employer

pour la conseruation publique, & le soldat qui cherche l'honneur endure toute fatigue patiemment, comme deffendant les siens: car l'on estime qu'il trauaille pour la seurté publique mais celuy qui est plein d'aigreur & sanguinaire, c'est chose necessaire que ceux qui sont à son seruice, y soient à contre-cœur.

13 **P**ersonne nesçauroit auoir aucuns ministres de loyalle & bõne volonté, desquels il seueut seruir comme de tourmens, gehennies, & autres ferremens destinez pour faire mourir les hommes, deuant lesquels il les expose ne plus ne moins, que deuant bestes sauuages: luy mesme estant plus coupable & angoillé que tous les malfaiçteurs du monde, comme celuy qui redoute Dieu & les hommes telmoins & vengeur de ses meschancetez, reduit en tel point qu'il ne luy est pas permis de changer sa façon de faire. La cruauté ayant bien cela, voire de tres-mechant entre autres choses. Il faut continuer, & tous passages pour prédre quelque meilleur chemin, luy sont boucheez. Car la sceleratesse ne se

maintient que par sceleratesse. Qui a-il au demeurât plus malheureux que celui qui par nécessité est contraint de mal faire? O que cestuy-là est miserable! mais certes quât à luy: car pour les autres, ce seroit chose illicite d'ē auoir compassiō, lequel exerçant sa puillancē par meurtres & pillages, s'est rēdu toutes choses suspectes, tant domestiques qu'autres, & ne pouuât s'asseurer de la loyauté de ses amis, ne de la pieté de ses enfans, n'a autre recours qu'aux armes, desquelles mesme il a peur, lequel quād il a bien cōsidéré, & ce qu'il a fait, & ce qu'il a intention de faire, & a ouuert sa conscience rēplie de méchancetez & de remors, souuēt craint la mort, & la desire encor plus souuēt, plus odieux à luy-mesme, que nō pas à ceux qu'il tient en seruitude. Et au cōtraire celui qui a en recommandation le public, & ne prend point soubs sa sauuegarde plu stost vne chose que l'autre, & qui donne substāce à toutes les parties de la Republique également, comme à celles de son corps, enclin tousiours à choses plus douces, & ores qu'il fut expedient de chastier, faisant

assez paroistre combien il a de regret de mettre la main à vn remede tant facheux : dans l'esprit duquel ne loge nulle hostilité n'y cruauté : qui meine sa puissance doucement & salutairement, desirant que ses commandemens soient approuuez de ses citoyens, s'estimant en luy-mesme assez grandement heureux, s'il rend vn chacun participant de son bon heur, affable en parole, facile en accez, d'vn visage attrayant qui gaigne fort le cœur du peuple amiable, adonné à vouloir choses equitables, contraire aux desraisonnables, aymé de toute la ville, defendu, & honoré, duquel vn chacun tienne tous semblables propos en public qu'en particulier: & pource desirant d'esleuer leurs enfans, chassans la sterilité affectée, durât vne desolation publique, ne faisans doute que leurs enfans ne leur soient infiniment redevables de leur auoir fait cognoistre vn siecle si heureux. Vn tel Prince assez assure de tant d'obligations, n'aura que faire d'auoir d'autres gardes, n'estant enuironné d'armes, que pour luy seruir d'ornement & parade.

4 **Q**uel est donques son vray devoir? Tel qu'est celuy des bons Peres, qui tacent coustumierement leurs enfans amiablement, souuente-fois avec menaces, & quelquefois les reprennent avec les verges. Seroit-il possible qu'un homme bien sage voulut desheriter son fils pour la premiere offence? Iamais n'est amené a auctoriser ce decret-la, si ce n'est que plusieurs & bien grâds outrages ayent surmonté sa patiëce, & que ce qu'il craint soit beaucoup plus dangereux, que ce dont il se plaint, il cherche tous moyens auparavant par lesquels il puisse ramener ceste ieunesse non encores bien arrestée & toute desbauchée, mais cognoislât qu'elle est déplorée, il esprouue les derniers remedes: nul ne vient à la rigueur d'une punition, si ce n'est apres qu'il a employé tous autres expediens. Ce qu'il faut qu'un bon Pere face, il faut q̄ le Prince en vse de mesme, auquel nous donnons tiltre de pere du pays, non induits à ce faire par vaine flatterie: car toutes les autres qualitez leur sont données par honneur; mais les auons appellez grands,

LIVRE PREMIER

heureux, Auguste, & auons ramassé tout ce que nous auons peu de tels titres, pour contenter leur ambitieuse maïeste: mais quand nous l'auons nommé Pere de la Patrie, ce n'a esté à autre fin que pour luy faire entendre que la puiffâce paternelle qui luy est donnée, est la plus temperée, afin de procurer le bien de ses enfans postposant le sien. Or faut-il que le Pere coupe le plus tard qu'il pourra ses membres, & ores qu'il les eust coupez qu'il desire à se les faire remettre, qu'il gemisse en les retranchant, apres auoir souuent & long temps reculé: car il y a fort peu à dire entre celuy qui cōdamne promptement & celuy qui le fait volontairement. Et aussi peu de différence entre celui qui punit iniquement, & celui qui chastie trop asprement. No^s auons de ce temps oy parler, que Erixone Cheualier Romain pour auoir donné les estriuieres à son fils, fut en pleine place par le peuple quasi tout percé de coups de poinçons, & qu'à grand peine l'auctorité d'Auguste le peust arracher d'entre les mains des Peres, & des enfans mutinez.

15 **C** Hacuna eu en admiratiõ le fait de Tarius, lequel ayant surpris son fils en parricide, apres l'en auoir conuaincu, la condamné à estre bõny, & d'autant qu'ils s'estoit contenté du seul bannissement, & de bannissement specifié: car il confina le parricide à Marseille & luy enuoya sa pension ordinaire pareille à celle qu'il luy souloit bailler auant qu'estre cõdamné. Ceste liberalité fut cause, qu'en la Cité, en laquelle iamais ne manque d'appuy, mesme aux plus meschås, personne ne reuoqua oncques en doute que le criminel ne fut à bon droict condamné, & lequel le Pere qui ne le pouuoit hayr, pouuoit s'il eust voulu bien faire mourir, le vous fourniray par cest exēple moyen de faire la comparaison du bon Pere avec le bon Prince. Tarius voulant auoir iugement de son fils, il pria Cesar Auguste d'assister au conseil, il vint en la maison d'vn particulier, il s'allit, & se trouua au conseil d'autruy comme vn autre, ne voulant point faire responce que l'on vint en son logis. Ce que si l'on eust fait, la cognoissance en eust appartenu à Augu-

ste, & non pas au pere: Le procès estâc
 veu, & toutes choses meurement con-
 siderées, tant ce qu'il estoit allegué par
 le ieune homme, comme les faits dont
 il estoit chargé, il requist que chacun
 eust à mettre par escrit son opinion,
 de peur que celle de l'Empereur ne fut
 suiui de tous les autres. Et auparauant
 que les billets vissent à estre leuz,
 protesta de n'accepter rien de la suc-
 cession de Tarius tres-riche homme.
 Quelqu'vn de petit courage pourradir-
 re, il eust crainte qu'il ne semblat qu'il
 voulust ouuir vn moyen de paruenir
 à son desir par la condamnation de ce
 fils. Je suis tout au contraire d'auis,
 qu'vn chacun de nous doit auoir assez
 d'assurance en sa bonne conscience,
 contre les sinistres & malignes opi-
 nions: mais les Princes doiuent faire
 beaucoup de choses seruantes à leur
 reputation. Il fit serment de ne se mes-
 ler en façon du mode de la succession.
 Tarius en ce faisant (à dire verité)
 perdit en vn mesme iour ses deux he-
 ritiers: Mais aussi l'Empereur racheta
 la liberté de pouuoir dire sa sentence,
 & apres auoir fait cognoistre que sa

seuerité estoit gratuite, & sans interest (chose à quoy vn Prince doit soigneusement prendre garde) fut d'auis qu'il le falloit releguer, ou bon sembleroit au pere. Il n'ordonna point n'y sac de cuir, n'y des serpens, n'y quatre murailles, se souuenant non de ce qu'il estoit question, mais au conseil de qui il donnoit opinion: Dist que le pere deuoit estre satisfait de la plus gracieuse espece de punition, à l'endroit de son fils bien fort ieune, suscité à ce mal-heureux acte, auquel, ce qui luy tenoit lieu d'innocence, il s'estoit porté fort timidement, & qu'il le falloit esloigner de la ville, & de la presence de son pere.

16 **O** Qu'vn tel personnage estoit digne d'estre appellé en cōseil par les Senateurs! O cōbien digne d'estre par eux institué coheritier à leurs enfans innocens! Ceste Clemence est celle qui est bien seante à vn Prince, que en quelque lieu qu'il arriue, il face que tout se compose avec plus grande douceur. Nul ne soit à vn Roy en si vile & abiecte estimation, qu'il n'en sente bien la perte, lequel, quel qu'il puisse

LIVRE PREMIER

estre, fait portion de son Empire. Prenons l'exemple de cela par les petits au milieu des grāds Empires : car il ny à pas seulement vne sorte d'Empire. Le Prince la sur ses citoiens, le Pere sur ses enfans ; le Precepteur sur ceux qu'il apprend, le Capitaine ou Sergēs sur les soldats. Ne dirons nous pas que ce sera vn tres-mauuais Pere qui voudroit pour de bien legeres choses traiter ses enfans à coups de baston ? Ou lequel des Precepteurs sera-il estimé plus digne d'apprendre les sciences, ou celuy qui assomme ses disciples de coups, s'ils ont eu faute de memoire à retenir quelque chose, ou bien si ayans l'œil vn peu trop pesant, ils hesitent en lisāt, ou celuy qui ayne mieux par reprehension & vergongne les corriger & appredre ? Mettez vn Capitaine ou Sergent qui soit cruel, les soldats le quitteront, ausquels toutesfois l'on pardonne. Seroit-il bien raisonnable de traiter l'homme plus durement & insupportablement que nō pas les bestes bruttes ? Or est-il qu'vn bon Cavalcadour n'effardūche point son cheual avec forces coups : car il deviendra

paoureux

paoureux & retif, si en le touchant doucemēt vous ne l'amadoiiez. Autant en fait le veneur dressant ses ieunes chiens à suyure les voyes de la beste: Car ils se rabutterons d'vne peur qui les fera degenerer, ny pourtant ne leur permet pas d'aller à l'abandon çà & là. Adioustez à ce cy si bon vous semble, le reste du bestial, qui ne va que le pas lesquels, encores qu'il semble auoir esté crée pour estre mal & miserablement traité, neantmoins pour l'estre trop rudement, il est contraint s'enfuir.

17 **I**L n'y a creature au monde plus mal-aisée, ny qui ait plus de besoin d'estre gouvernée avec d'exterité. ny de qui il faille plus endurer, que de l'homme. Car quelle plus grande folie peut-il estre que d'auoir honte de se mettre en cholere cōtre des chiens, & des cheuaux, & q̄ l'homme soit de pire cōdition qu'eux? L'on remedie aux maladies, lon ne se courrouce point. Or est-il que la maladie des hōmes est spirituelle, & demãde vne medecine gratuite, mesme que le medecin ne porte aucune mauuaise volenté au patient.

C'est le tour d'un mauuais Medecin de se deffier de pouuoit guerir, pareillement à l'endroit de ceux desquels l'esprit est mal ordonné, il faut que celuy auquel le salut de tous est commis face le semblable, ne perdant iamais l'esperance, ny alleguant les signes de mort: Qu'il combatte avec les vices, resiste, reproche aux autres leurs maladies, & trompe les autres avec la douceur de ses traitemens, il les guerira beaucoup mieux, & pl^o soudainement avec la subtilité de ces remedes. Que le Prince ait non seulement soin de la guarison, mais aussi qu'il ne demeure aucune deformité en la playe. Iamais Roy quelconque n'aquist reputation par la cruauté d'une punition: car qui doute qu'il ne le puisse faire? mais il l'aura trop plus grande s'il contient sa puissance, s'il en garantit plusieurs de la colere d'autrui, & qu'aucun ne recoiue dommage de la sienne.

18 C'est chose fort louable de commander doucement à ceux qui nous fōt seruice, & en matiere d'esclaves, il nous faut regarder nō pas combien impunement vous leur pouuez

mal faire, mais combien en droit & en raison nature vous en permet, laquelle veut que nous pardonnions aux prisonniers que nous auons acheptez. Et d'autant qu'à bondroit elle le nous cōmande, d'autant plus raisonnablement veut elle aussi que des hommes libres, bien nez & honnestes, nous n'en abusions point comme des esclaves : mais comme de ceux sur lesquels vo^r tenez plus grand lieu, qui ne vous sont point baillez pour tenir en seruitude, mais pour en auoir la tutelle. Il est permis ausdits esclaves de s'enfuir à la statuë, encores q̄ toutes choses soient permises enuers les serfs. Il y a certes ie ne sçay quoy q̄ le droit commun des creatures ne souffre qu'il soit licite à l'hōme à l'endroit d'vn autre homme. Qui est-ce qui auoit plus en horreur *Vedius. Pollio*, que les propres esclaves, pource qu'il engraissoit les murenes de sang humain, & ceux qui luy auoyent despleu enquelque sorte commandant les ietter en son viuiet, qu'estoit-ce autre chose q̄ les faire mager au serpens? O l'homme digne de mille morts, soit qu'il fist presenter ses esclaves pour e-

estre deuorez des murenes, qu'il deuoit: puis apres manger, soit qu'il les fist nourrir à autre intention pour la nourrir de telle façon! Et tout ainsi que tels maistres sont monstrez au doigt par toute la ville & sont odieux & detestables: ainsi est des Roys, desquels le mal qu'il commettent est bien d'autre estenduë, l'infamie & haine se raconte de siecle en siecle: combien au demeurant leur seroit-il plus expedient de n'auoir iamais esté nez, qued'estre mis au nombre de ceux qui ont esté créés pour la ruine publique?

19 **I**L ne seroit pas possible qu'aucun peust excogiter rien qui puisse estre mieux seant à celuy qui regne, que la Clemence, de quelque façon & avec quelles conditiōs que l'on vueille qu'il soit estably pour commander aux autres: pour ce qu'il faut cōfesser que cela luy sera d'autant plus honorable & magnifique, quand il se verra auoir la puissance plus absoluë, laquelle il ne faut nullement estendre à mal-faire, si l'on la veut reigler à la loy de nature: car nature no^o a figuré que c'est qu'un

Roy. Ce que ce pouuant recognoistre entre plusieurs animaux, encores plus euidemment se voit-il aux mouches à miel, desquelles le Roy est le mieux, & pi^ospacieusement logé tout au milieu, & au lieu le plus seur, n'estant outre cela astraint à aucun ouurage, mais superintendant sur ceux d'autrui, & lequel estant perdu, toute la compagnie se dissipe : Ils n'en souffrent iamais pi^o d'vn, & cherchent celuy qui est le meilleur au combat. Faut outre cela que le Roy soit beau & de belle apparence, fort aisé à cognoistre entre les autres, tant en grandeur qu'en gentillesse.

Toutesfois y voicy la plus grande difference c'est que les querelleuses, & les plus belliqueuses, pour la proportion de leurs corps qui soient entre to^o animaux, sont les mouches à miel, qui l'aissent leur esguillon dans la plaie qu'elles font. Le Roy neantmoins n'a aucun esguillon, nature n'ayant point voulu qu'il fut en façon quelconque cruel, ny enclin à aucune vengeance, qui couste si cher, elle luy a arraché s^o glaiue, & laissé sa cholere desarmée. Voila vn merueilleux exēple pour les.

L I V R E P R E M I E R

grands Rois : Car elle a esté accoustumée de s'exercer en choses petites, & de nous bailler des instructions fort basses, touchant les plus importans affaires. Ayons quelque honte de ne cōformer nos mœurs à la façon de ces petits animaux, veu que le cœur de l'homme a d'autant plus besoin de modération, qu'il a plus de puissance à mal faire. Que pleust à Dieu qu'il yeust vne semblable ordonnance entre les hommes, & que leur espée se mist en pieces quand ils sont entrez en cholere, & qu'il ne fut permis de faire mal plus d'une fois, ny faire executer nos vengeances par les mains d'autruy: Car la fureur aisément se passeroit, si se satisfaisant par elle mesme, elle venoit à desployer sa force avec le peril de sa vie. Mais certes telles choses ne sont point pour le present gueres autrement disposées entre les hommes: Car il est necessaire que le Roy craigne, tout autant comme il veut estre craint & qu'il observe les actions d'un chacun, & qu'au mesme temps qu'il pense n'estre point aguetté, qu'il iuge que c'est alors que l'on luy en veut le plus,

tellement qu'il ne luy reste pas vn moment de repos. Et suis esmerueillé comment il se trouue quelqu'vn qui vueille mener vne si piteuse vie, veu qu'il n'y a rien plus aisé, que ne faisant desplaisir à personne, & par ce moyẽ estant asseuré, obtenir vne puissance salutaire au contentement d'vn chacun car cestuy-la se trompe qui pense qu vn Roy puisse viure en quelque trãquilité, quãd personne ne l'espere de luy, car la seureté, veut estre stipulée par mutuelle seureté, il n'est point de besoin d'esleuer de hautes fortesses, ny se retrancher sur des montagnes inaccessibleles, ou s'environner de plusieurs murailles & tourelles. La Clemence vous rendra le Roy en lieu tout ouuert gardé & preserué. Il n'y a qu'vne seule forteresse inexpugnable, l'amour des Citoyens, qui a-il de plus beau en ce monde, que de viure avec le souhait d'vn chacun, & en voir faire les veux sans auucne contrainte? Et si la santé d'vn Prince a esté aucunement douteuse estre plustost surpris de crainte, que resueillé d'esperance. N'auoir rien de si precieux que l'on ne voulüst

auoir donné pour la santé de son Seigneur, & que tout le mal qui luy aduendra, nous estimerons estre aduenu à nous mesmes. Par cela (qui serôt des témoignages assidueus de sa bonté) il approuuera que la Republique n'est pas tant sienne, comme luy est à la Republique. Et qui osera à vn tel personnage brassé quelque malheureté, mais qui n'essayera de destourner de cestuy-la (s'il est possible) toute mauuaise fortune, sous lequel la iustice, la paix, la pudicité, la tranquillité & dignité sont florissantes, sous lequel la cité est opulente, & l'affluence de toutes sortes de biens abonde? ne regardât point d'autre affection celuy qui les gouerne, que si les Dieux immortels leur donnoient moyen de se monstrer à eux, & qu'ils les contemplassent avec veneration & respect. Quoy plus? celuy-la ne tient-il pas le plus prochain lieu apres eux, qui se comporte au plus pres de leur nature, bien faicteur, liberal & employât sa puissance en choses bonnes? Voila ce qu'il sied bié d'affecter & d'imiter, & vouloir estre tenu pour grād en telle sorte, que l'on puisse par

mesme moien auoir reputation d'estre bon.

20 **L**E prince à accoustumé de faire punitiō, pour l'vne de ces deux raisons: ou biē si c'est pour auoir pour son regard reparation, ou biens'il la veut faire à autruy. Je toucheray premierement le poinct qui le concerne, trouuant qu'il est bien plus difficile de se moderer, quand la vengeance est recherchée pour sa passion propre, que non pas pour seruir d'exemple. Ce seroit en cet endroict chose superflüē de luy remōstrer qu'il ne croye point de leger, afin qu'il descouure la verité, & puisse fauoriser l'innocence, tellement qu'il face paroistre qu'il n'est pas moīs questiō du fait du criminel, qui est en danger, que celuy du iuge. Cela appartient proprement à la iustice, & non pas à la Clemence. Ce dont maintenant no^r le voulōs admonester, c'est qu'ayant esté manifestement offensé, il demeure maistre de sō cœur, & quite, si seulement faire se peut, la punition qu'il pourroit pretēdre, à tout le moīs qu'il la modere, & soit de beaucoup plus facile & traictable pour son

propre interest, que nō pas pour celuy d'autruy : Car tout ainsi que ce n'est pas vn acte d'vn hōme de grand cœur de faire le liberal de ce qui n'est pas sien: mais que cestuy-là l'est vrayemēt, qui donne avec diminution de son biē. Aussi appelleray-ie Clemence non pas celle, qui se lasche quād il est question de l'indignation d'autrui, mais l'estime celuy-la estre vrayement clement, lequel combien qu'il se sente piqué en chose qui luy importe, ne s'escarmouche point, cognoissant que c'est le propre d'vn grand cœur de supporter vne iniure parmyvn grād pouuoir, & qu'il ny a rien de plus louable qu'vn Prince outragé impunement.

21 **L**A vengeance est costumiere de nous produire deux effects, ou bien d'approcher quelque soulagement à celuy qui a receu l'iniure, ou bien seureté pour l'aduenir. La fortune d'vn Prince est trop grande pour auoir besoin d'vn tel cōtētemēt, & sa puissance trop manifeste pour vouloir s'aquerir opiniō de ses forces par la ruine d'autruy : l'entens quand il a esté atta-

qué & outragé par des moindres: car si ceux qui quelques fois se s'ont voulu esgaler à luy, il les voit au dessous de luy il est assez vengé. Vn Roy peut estre tué par vn esclau, par vn serpent, ou d'vn coup de trait, mais certes pers'one ne l'a iamais sauué, sinon celuy qui a esté plus grâd que celuy qui a esté sauué. Il doit donques vsfer magnanimement de ceste si grâde grace de Dieu, puiffante d'offer & donner la vie, principalemēt à l'endroit de ceux qu'il cognoist auoir quelques fois contrarié à sa grandeur, ayant attainct ce poinct d'auoir cela en sa disposition, il a accompli toute vengeance, & a paracheué de prendre punition suffisante: d'autât que celuy qui doit sa vie, l'a perduë, & quicō que est decheu d'vn haut lieu aux pieds de son ennemy, attendant la sentence d'autruy, & roiale disposition de sa teste tant qu'il viura ce sera pour seruir à la gloire de celui qu'il à conserué: duquel il accroistra plus sa reputation estant demeurée en son entier, que si l'o auoit perdu la veuë d'autant qu'il sert d'vn auiduel spectacle de la vertu d'autruy, il n'eust fait que passer en vn triōphe.

Si au demeurât le Royaume de cestuy la luy a peu estre seuremēt delaisé que l'on l'ait deu restablir en ce lieu dont il estoit venu à deschoir, la louange de celuy qui le fait, s'esleue en accroissement merueilleux, qui s'est contenté de ne pretendre d'un Roy vaincu fors qu'une simple louage. Cela est encore d'autre-part triompher de sa victoire, tesmoigner n'auoir rien trouué en ses ennemis qui en peüst estre digne. Et d'autant faut il avec des Citoyens, gens incogneies, & de petite condition, y proceder avec plus de moderation, cōme c'est encore moindre chose de les auoir abbatus. Pardonnez librement à quelques vns, de quelques autres desdaignez de vous en venger, ne plus ne moins que de ces petites bestes dont il faut retirer sa main, pource qu'elles nous la souillent en les froissant, mais touchant ceux qu'il sera bon de conseruer, ou punir deuant les yeux de toute la cité, il faudra se seruir de l'occasion d'une notoire Clemence.

22 **V**ENONS maintenāt aux excez & iniures faites à autruy, en la re-

paration desquelles la loy a eu principalement esgard à ces trois choses, auxquelles le Prince se doit pareillement conformer, ou bien que celuy qu'il fait punir s'amende, ou que sa punitiõ rende les autres meilleurs, ou finalement que les meschans estans exterminiez, les autres vivent en plus grande seureté. Quant à les amender, vous le ferez bien plus aisemēt avec moindre punition: car cestuy-la se garde bien mieux de mesprendre auquel il reste encores ie ne sçay quoy à perdre. Personne n'a plus d'esgard à son honneur qui ne se peut plus recouurer. C'est vne espede d'impunité, quād il ne nous reste plus rien en quoy l'on nous puisse punir: L'espargne des punitions corrige bien d'auantage les desordres d'vne ville. Car la multitude des mal-faiçteurs engendre l'accoustumance de mal-faire: & la notte d'infamie est tousiours moindre, quand elle est allegee par le petit nombre des delinquās: & la seuerité perd par sa continue le plus grand remede qu'elle ait, assauoir son autorité. Le Prince establit les bonnes mœurs en sa ville, & y cõtient les des-

bauchez, s'il en est aucunemēt patient, non comme les approuuāt: mais comme venant à les chastier avec tous les regrets du monde: La Clemence de ce luy, qui regne, donne vergongne de mal-faire, & la punition est trouuée bien plus griefue, quand elle est ordonnée par vn homme benin & gracieux. Et qui plus est vous voyez que les choses qui sont si souuēt chastiées se commettent encores plus souuent.

23 **V**Ostre pere durant l'espace de cinq ansen a fait ieter plusieurs en vn sac, & auons aussi entendu que de tout temps on en y auoit mis. Mais les enfans estoyent bien moins hardis à commettre ceste meschâceté, la plus execrable tāt que crime à esté sans ordonnance, car avec tresgrande prudēce les biens excellens personnages & fort versez en la cognoissâce des choses, ont trouué meilleur de passer souz filēce, Cōme vne sceleratesse incroiable & excedente toute remerité, qu'en le cuidant chastier monstrex que c'est vne chose faillible. Les parricides donques ont pris leur commādement avec

la loy, & la peine leur a fait cognoistre la malheureté. La pieté à esté en mauvais termes, depuis que lon a commencé à voir pl^s de sacs de cuir, que de potences. En la ville ou les hommes se punissent peu souuent, c'est en celle-là ou chacun tend d'un consentement à l'innocence, & ou l'indulgence sert comme de bien public: la ville pese elle estre innocente? elle le fera: Car l'on se donne plus de peine de ceux qui se deuoyent de la frugalité commune, quand l'on void qu'ils ne sont que fort peu. C'est chose bien dangereuse, & m'en croyez, que de faire paroistre en vne ville de combien le nombre des meschans surpasse.

24 **L**E Senat auoit vne fois fait vne ordonnance qu'il y eust certaine distinction d'habits, serués à discerner le serf d'avec le libre: mais lon descouurit aussi tost combien cela seroit dangereux si les serfs eussent commencé à nous conter, scachez qu'il faut craindre le semblable si l'on ne pardonne à personne. Lon verra bien tost de combien le nombre de ceux qui ne valent

rien surmôté la quantité des supplices n'est moins deshonorable à vn Princee, que la multitude de funeraillies au medecin. L'on obeyt plus volontiers à celuy qui commande plus posement. L'esprit humain de son naturel est repugnant & hautain s'efforçant contre ce qui est deffendu, & suit beaucoup plus aisement, que si on entreprend de le mener. Et tout ainſique les bôs cheuaux & qui ont du cœur, se manient mieux avec vn mors vn peu doux, ainſi l'innocence non forcée, de son propre mouuemēt ſuit la Clemence, & la Cité l'estime digne de se la cōſeruer. L'on auance donques trop plus par ce moyē là. La cruauté ne se peut dire imperfection humaine, & est indigne d'vn esprit si benin, comme est celuy de l'homme. C'est vne rage de beste rauillante de se satisfaire de sang & de playes, & proprement renonçant à estre plus homme, deuenir animal sauuage.

26 **C**Ar dictes moy, ie vous prie, Alexandre, quelle difference trouuez vous de presenter Lyſimaque au Lyon? ou bien le demembrer vous.

mesmes de vos propres dents? C'est ta
 mesme bouche, c'est ta mesme cruauté
 O que tu eusses bié voulu plustost toy
 mesme auoir ces ongles, & ceste bée
 de dents capable d'encloutir les hom-
 mes! No⁹ ne requerōs pas de toy, que
 ta main (la ruine certaine de tes plus
 grands amis) soit salutaire à personne
 quelconque, & que cet esprit terrible
 (mal-heur insatiable des peuples) s'af-
 souuisse sans le sang & les meurtres.
 J'appelleray Clemence, si pour faire
 tuer ton amy, tu choisisse entre les hō-
 mes la maĩ d'vn bourreau. Voila pour-
 quoy la cruauté est voire abominable,
 d'autant qu'elle passe les bornes au cō-
 mencement ordinaires, & finalement
 humaines. Elle recherche nouueaux
 supplices, elle y applique sō Esprit, &
 excogite des instrumens, pour diuersi-
 fier & prolonger la douceur, a se dele-
 cter des tourmens des hommes: & lors
 ceste passion d'esprit felon, paruient à
 vne derniere frenesie, quand la cruau-
 té se tourne en volupté, & que celuy
 est ia vn contentement que de faire
 mourir vn homme. car la ruine suit pas
 à pas vne telle personne, & l'attaque

l'on par haine, venin glaue, & autant de sortes de malheurs, comme lay est le malheur de plusieurs. Quelques fois il est attrappé par l'entreprise de quelques particuliers, quelques fois aussi par vne desesperade publique: Car vne legere & particuliere ruine ne soufleue point tout vn peuple. Ce qui a commencé de destruire generalement & en veut à tous, est aussi transpercé de toutes parts. Les petits serpens se cachent, ny n'en fait-on poursuite publique: mais de puis que quelqu'un passe vne grandeur ordinaire, & est creu & deuenu monstre, depuis qu'ils infectent les fontaines, & de leur sifflemét ils enflamment & empoisonnent quelque part qu'ils voient, on les poursuit à coups de traitts. Les petites mauuaitiez se peuuent desguiser de paroles, & se celer: mais les grandes meschancetez se preuiennent. Semblablement vn malade ne trouble pas toute vne famille, mais depuis que par la mort contagieuse de plusieurs il apparroit qu'il y a de la peste, toute la ville se met en rumeur & en fuite, mesme iusques à se vouloir attacquer aux

Dieux. Voit-on le feu estre à vne maison, toute la famille & les voisins aussi courent, & iettent force eaux, mais vn grand embrasement, & qui a ja consumé & deuoré plusieurs edifices, il s'estouffe par la ruine d'vne des parties de la ville.

26 **L**Es esclaves mesmes bien certains d'estre attachez à vne puissance, se sont vengez de la cruauté de quelques particuliers. Les nations & peuples, à qui le mal touchoit de pres, & autres qui en estoient menacez, ont entrepris d'exterminer les tyrans. Quelques fois leurs gardes mesmes se sont esleuez contre eux, & ont practiqué sur eux-mesmes la perfidie, l'ipieté & brutalité, & tout ce qu'ils auoient auparauant appris d'eux. Car qui est celuy qui pourroit esperer quelque chose de bon de cestuy-là, lequel il a instruit à tout mal? L'insigne meschanceté n'est pas longtems l'ansestre decouuerte, & ne fait on iamais tant de mal qu'on pense. Mais posons le cas que la cruauté fust bien seure, qu'elle est la figure de son regne? non autre

LIVRE PREMIER

que celles des villes saccagées, & les terribles spectacles d'un estonnement public, toutes choses desolées, espouventées, & confuses. On refuit mesme à chercher quelque recreation. L'on ne va point mesmes seurement aux festins, auxquels il faut que ceux qui ont un peu beu, contiennent leur langue en grande sollicitude, ny pareillement aux jeux sur lesquels on recherche matiere de crime & de dāger : Car combien (dit on) qu'ils soyent preparez avec grande despence & magnificence royalle & avec ioueurs exquis & renommez par leur non, qui est-ce toute fois qui seroit content au partir du ieu aller en vne prison? Mais, bō Dieu, quelle espece de meschanceté est celle-lā? tuer, crueliser, se delecter du son des fers, & faire voler les testes de ses Citoyens, & quelque part qu'on arriue respandre force sang, & de son seul regard effrayer & mettre en fuite. Quel: le autre vie pourroiet mener les ours, & les lyons s'ils regnoient, si la puissance estoit donnée sur nous aux serpens, & à tous les plus pernicieux animaux du monde? Eux qui n'ont aucun

usage de raison sont condamnez par nous pour crime de cruauté: S'abstien-
 nēt toutefois de ceux de leur espee, &
 est la similitude de naturel feure entre
 les bestes sauuages. A l'endroit des hō-
 mes, voire de ses alliez. Neantmoins
 ceste rage & cruauté ne se commande
 aucunement, & ne fait distinction non
 plus des estranges que des siens pro-
 pres, afin qu'elle puisse, estant par ce
 moyen mieux exercer, apres le meur-
 tre de plusieurs particuliers se glisser,
 & paruenir à la ruine des nations tou-
 tes entieres, & mettre le feu aux mai-
 sons, & puis la charruë au lieu ou e-
 stoient les anciennes villes. Elle estime
 que cela soit auoir puissance, & d'en
 faire tuer tantost l'vn, tantost l'autre:
 elle à opinion que cefoit n'estre pas as-
 sez Empereur si tout à vn instant quel-
 que grande trouppes de pauures mal-
 heureux ne se void estenduë par terre
 elle pense que sa cruauté est reduite au
 rang de celle du commun. Mais la feli-
 cité est de sauuer tāt qu'on peut d'hō-
 mes, & les retirer de la mort à la vie,
 & meriter par Clemence la couronne
 ciuique. Il n'y a ornement plus digne

LIVRE I. DE LA CLEM.

de la grandeur d'un Prince, n'y plus honorable aussi que ceste couronne, aquire pour auoir conserué les Citoyens, non par les armes ennemies arrachées aux vaincus, non par les chariots des barbares tous rougissans de leur sang, n'y autres despouilles conquises en guerre. V-yla que c'est que puissance diuine, de conseruer en troupe & vniuersellement. Faire mourir au reste beaucoup de gens, & sans discretion, c'est vne puissance d'embrasement & ruine.



LIVRE SECOND DE
LA CLEMENCE.

 E qui eust plus de puissance à esmouuoir pour vous faire ô Cesar, ce discours de la Clemence, ce fut vne parole de vostre, laquelle i'ay souuenâce n'auoir esté ouye lors qu'elle fut dicte ny depuis racontée à d'autres sans admiration. Parole genereuse & de bien grand cœur, & de grande douceur: Qui n'a point esté controuuée, ny s'est faite soudain retenir pour contenter les aureilles d'autruy; mais à fait apparoistre à descouuert la grádeur contestante avec ta singuliere bonté. Burrus Lieutenant de tes gardes, homme d'hōneur & recogneu pour tel de toy, son Prince, voulát faire executer deux larrons, poursuiuoit que tu esses à signer contre qui & pour quelles causes tu voulois que ce ste execution se fist.

L I V R E S E C O N D

Ce qu'ayant esté plusieurs fois differé il faisoit instance que l'on y fist quelque fin. Et ayant, tout fasché, a toy qui estois pareillement fasché, présenté le papier, & baillé entre les mains, tu t'es pris à t'escrier, Je voudrois n'auoir iamais cogneu lettres. O voix certainement digne d'estre recueillie de toutes nations qui recognoissoient l'Empire Romain, & de celles qui en sont cir- conuoisines mal asseurées de leur li- berté, & de celles semblablement, qui s'esleuent au contraire par armes, ou par menées! O voix qui merite d'ellre recitée en l'assemblée de tous hōmes, & en l'honneur de laquelle tous Prin- ces & Roys prestent serment! O voix digne de l'innocence vniuerselle du genre humain, & en faueur de laquelle ce siecle ancien soit restaaré, c'est à ce- ste heure certes qu'il seroit fort bien à propos de se ranger à tout ce qui est bon & droit, chassant arriere la con- uoitise de l'antruy, source de toute vi- cieuse passion d'esprit. Que toute pie- té, integrité, & foy & modestie se re- leue, & que les vices, apres auoir abusé d'un regne si continuel, quittent fina-
lement

lement la place à vn siecle heureux & reformé

2 **Y**E me veux bien, Cesar, promettre

L& esperer que cela pour la plus grand part aduiendra. Ceste mansuetude de ton Esprit, se communiquera, & decoulera petit à petit par tout le corps de ton Empire, & toutes choses se conformeront à ta semblance. La bonne disposition procede de la teste, & de là tout le reste est vigoureux & gaillard, ou bien abbatu de langueur, selon que l'esprit est vif, ou bien se flétrit. Et se trouuera des Citoyens, & des compagnons, dignes de ceste tienne bonté, & les mœurs loüables serót restablies par tout le mōde, il sera pardonné à vostre ame quelque part qu'elle voise, souffrez q̄ ie m'arreste quelque peu sur ce point là, non pas pour souffler quelque flatterie à vos oreilles, car aussi n'est-ce pas mon humeur i'aymerois mieux offencer en disant vray, que de cōplaire en flattāt. Quelle raison dōcques y a-il, pourquoy ie desire d'auoir tant tes faits que tes dits si familiers? afin que ce qui t'est main-

tenant naturel & mouuement propre, deuienne pour l'aduenir comme vne sentence. Je considere en moy mesme plusieurs graues paroles, mais detestables estre de present en vsage parmy les actions de la vie humaine, & celebrées en commun prouerbe, comme celle-la. *Qu'ils me hayēt pouruen qu'ils me craignent*, A laquelle vn autre vers Grec est semblable de celuy, qui vouloit que apres sa mort tout fust reduit en feu & en cendre, & autre frappez d'vn mesme coin. Mais ie ne sçay comment ces esprits barbares & odieux, ont sceu exprimer en termes tant eloquens des sens si violens & precipitez? Le n'ay point encor ouy vne parole courageuse dite par vn homme de bien, & gracieux, quelle sera-elle doncque?

Que raremēt à regret avec grande cunctation & plusieurs delais, l'on signe la punition, & supplices des hommes.

3 **E**T de peur que par auanture le nõ precieux de Clemence ne vienne à nous deceuoir quelquesfois, & nous amene à effects tous cõtraires, voyõs que c'est proprement que Clemen-

ce: de quelle qualité elle est, & à quelles fins elle tend. Clemence, est vne temperance d'affection quand l'on à puissance de se venger, on bien vne douceur d'un superieur à l'endroit de son inferieur en constituant vne punition. Ce sera le plus seur de proposer plusieurs definitions, de peur qu'une seule ne comprenne pas asses le fait, & afin pour parler ainsi, que la forme ne nous eschappe. Et pource elle se pourra encor appeller vne inclination d'esprit à douceur touchant l'exigence d'une peine. Ceste definition se rencontrera en quelques cōtrarietez, encor qu'elle approche au plus pres de la verité! Si nous disons que la Clemence est vne moderation quittant quelque chose d'une punition meritée, & bien deüe, L'on repliquera qu'il n'y a vertu qui rēde rien à aucun moins que ne porte le deuoir. Or tout chacun le prend ainsi, que la Clemence est celle qui se flechit outre ce qu'a bō droit se pourroit ordonner. Les ignorans estiment la seuerité luy estre toute opposite, mais oncques vertu ne fut contraire à vne autre vertu.

4 **Q**V'est-ce dont que l'on oppose à la Clemence ? La cruauté, qui n'est autre chose qu'une violence d'esprit en recherche de punition, mais quelques uns ne recherchèt pas la punition, & ne laissent pas d'estre cruels comme sont ceux qui tuent des hommes qu'ils ne virent iamais, & qu'ils rencontrent fortuitement, non pas pour en amoindrir le nombre, mais les tuât seulement pource qu'ils veulent tuer: & ne se contente pas simplement de les tuer: mais leur font souffrir mille maux, comme ce Busire, Procuſte, & les Pyrates qui tourmētent ceux qu'ils ont pris, & les iettent tous vifs dās un feu. Cela certes se peut biē dire cruauté, mais d'autant que ce n'est point pour se ressentir, veuqu'il n'ya eu personne d'offēsé, ny pour pour suiure aucun forfait, car il n'y a eu aucun crime au precedent, telles choses ne sont cōprises en nostre definition, qui cōtenoit, Que cruauté est vne intemperance d'esprit, en chastiment de malversations. Aussi pouuons nous dire que cela n'est pas cruauté, mais vne brutalité, qui fōde sa volupté au tour-

ment d'autruy. Nous la pouuons encor appeller vne forcenerie : Car il y en a de plusieurs especes, & nulle pl^o vraye que celle qui n'a autre but qu'a exterminer & massacrer les hommes. Je diray doncques que ceux-la sont vrayement cruels, qui ayans occasion, tiennent toutesfois mesure en la punition. Comme de Phalaris, lequel (à ce que l'on dit) à vsé de tourmens à l'endroit de gens, lesquels, oresqu'ils ne fussent pas innocens, ont neantmoins excédé toute façon humaine & croyable. Il sera aisé d'euiter la cauillation par la definition ainsi, Que la cruauté est vne inclination naturelle aux choses plus violentes. Or de cela la Clemence s'en iette bien fort loin, & si est bien certain que la seuerité compatit bien avec elle. Et pour ce ne sera hors de propos en celieu de rechercher que c'est que misericorde: car assez de gés la louënt, comme si elle estoit vne vertu, appellant vn hōme de bien misericordieux. Or ce n'est rien qu'une imperfection d'esprit. L'une & l'autre, à sçauoir cruauté & misericorde sont entre la seuerité & clemence, lesquelles nous de-

uons fuir de peur que sous pretexte de Clemence, nous ne tombions en misericorde. Mais pour ce regard la faute y est toujours moindre qu'en la cruauté, l'erreur neantmoins de ceux qui s'esloignent de la verité, ne laissent pas d'estre semblable.

TOut ainsi doncques que la Religion tend à l'honneur de Dieu, & la superstition l'outrage, aussi tous les gens de bien vsans de Clemence & mansuetude refuiront la misericorde: Car c'est vne imperfection d'un esprit lasche, se laissant aller à l'apparence du malheur d'autruy. Voila aussi pourquoy il n'y a meschant à qui elle ne soit familiere. Il y a des vieilles & autres simples femmes, qui se laissent gagner incontinent par les larmes des plus malheureux, & scele-rats hommes du monde, lesquelles s'elles osoient, romproient les prisons pour l'amour d'eux. La misericorde ne regarde pas la cause, mais le desastre: La Clemence s'informe de la raison. Je sçay que l'opinion des Stoique à mauuaise reputation entre les

Ignorans , comme estant trop dure, & qui n'est pas pour donner bon conseil aux Princes, ny aux Roys : Car on leur obiecte, que celuy qu'ils disent estre sage, nye qu'il faille auoir misericorde, nye qu'il faille pardonner. Si ces choses sont dites ainsi crüement, elles seront odieuses : Car il semble quelles ne veulent laisser aucune esperance aux transgressions humaines, mais conduire tous nos forfaits au supplice. Que si ainsi est, à quoy nous fera bonne ceste science qui veut que nous delaprenions l'vsage d'humanité? Et pourquoy fermerions nous le port tres-assuré contre la Fortune, qui est mutuelle faueur? Mais il n'y a point de secte plus benigné, ne plus gracieuse que la Stoique, Nulle tant affectionnée aux hommes, & plus soigneuse de leur bien en commun qui ne se propose autre chose, sinon de leur estre vtile & secourable, & qui ne regarde pas seulement à faire pour soy, mais aussi pour tous tant en general qu'en particulier. Misericorde est vne passion d'esprit, causée sur l'apparence des miseres d'autruy : Ou

bien vne compassion conceuë du malheur d'autrui, persuadant leur estre aduenu sans l'auoir meritë. Or la passion n'est point conuenable à vn homme sage : Car son esprit est serain, & ne luy doit suruenir chose qui le puisse troubler. Il n'y a rien si bien seant à l'homme, que d'auoir vn grand cœur. Or ne peut-il tousiours estre esgallement grand, si la crainte & la falcherie le molestent, si son esprit est troublé & reserré, chose qui ne doit pas arriuer à vn homme sage, mesmes en ses propres aduersitez. Au contraire, il repercutera toute la furie de Fortune, & la brisera deuant ses yeux : Il se maintiendra tousiours vn mesme visage tranquille, & sans esbranlement : Ce qu'il ne pourroit accomplir s'il donnoit lieu à la tristesse. Joint que l'homme sage est preuoyant avec promptitude de resolution. Iamais au reste de trouble il ne deuiet clair, net & sincere : Car la tristesse est du tout inhabile au contemnement des choses de ce monde. Il faut ex-cogiter ce qui est vtile, euitter ce qui est perilleux, & prendre tout en bon-

ne part. Il n'vsera doncques point de misericorde, pour ce que sans se resfentir d'aucune misere en son esprit, il ne laisse pas de pouruoir a toutes autres choses ne plus ne moins que ceux qui se passionnent pour les miserables.

IE veux quant à moy faire librement ce que vn autre fera par passion. Il donnera secours aux larmes d'autruy sans pleurer comme luy : Il tendra la main à celuy qui perit, recueillera le fugitif chez soy, donnera l'aumosne aux necessiteux, non pas avec ce desdain, avec lequel la pluspart des hommes veulent qu'on les estime pitoyables, reiettant & mesprisant ceux qu'ils secourent, craignant mesme d'estre touchez par eux, mais qu'il donne tout ainsi qu'un homme à vn autre homme, de chose qui est commune. Il rendra l'enfant aux larmes de la mere, & commandera de luy oster les fers: Il retirera celuy que l'on veut faire deuorer aux bestes pour les ieux: & donnera sepulture au corps de celuy qui auoit esté executé : mais il fera

tout cela avec vn esprit tranquille, & sans changer de visage. L'homme sage doncques ne fera point le piteux, mais il assistera, il seruira, estant n'ay pour le commun support & bien public dont il fera part à chacun, & communiquera sa bonté pour remonstrer à ceux qui seront tombez en inconuenient, ce qu'il y aura eu de leur faute, & les amener à quelque amendement. Et pour les affligez & autres qui sont griefuement touchez, il s'y employera encor plus volontiers toutes & quantes fois qu'il pourra. Il moyennera quelque chose enuers la fortune: Car ou pourroit-il mieux employer & sa faueur & les richesses, qu'à reparer les choses qu'vn accident à desmolies? Il n'abaissera aucunement n'y le visage n'y le cœur: Et au surplus il fera plaisir à toutes personnes qui le meritent, & à l'exemple de Dieu, il regardera d'vn œil propice ceux qui sont en aduersité. La misericorde est fort voisine de la misere, elle tient & à quelque chose d'elle. Sçachez que ces yeux-la sont fort imbecilles, lesquels par la chasieure des autres s'offusquent sans au-

tre occasion. C'est certes presque tout vn, n'estre point gaillard & estre malade, comme de souz-rire à ceux qui rient, & entre-ouurer la bouche quand le premier qui se presente baille. Misericorde est vne defectuosité d'esprit trop affectionnée à la misere, & calamité laquelle si quelqu'vn recherche en vn homme sage, c'est ne plus ne moins que s'il requeroit de luy que aux funerailles & obseques de personnes qui ne luy appartient en rien il se lamentait & pleurast. Mais ne peut-il pas pardonner sans passion? Conuenons maintenant de ceque nous appellerons pardon, afin que nous sçachions que l'homme sage ne le doit point donner. Pardon est remission d'vne peine mortelle. Or pourquoy l'homme sage ne le doit pas faire, ceux-la en rendent la raison bien plus au long, lesquels sont commis à ce faire.

7 **D**E moy, afin que i'en touche briefuement, ie diray comme parlant des iugemens d'autruy, que l'on pardonne à celuy qui a deu estre

puny. Or le sage ne fait rien de ce qu'il ne doit pas faire, & ne laisse rien passer de ce qu'il doit. Il ne peut doncques quitter la punition qu'il est tenu de prendre: mais ce à quoy tu veux pretendre par le moyen du pardon, il le vous fait auoir par vne voye plus honneste: Car le sage excuse, fait tout pour le mieux, & vous corrige. Il fait bien autant que s'il pardonnoit, & ne pardonne pas pourtant, d'autant que celuy qui pardonne confesse auoir obmis quelque chose de ce que portoit son deuoir. Il se contentera d'admonester quelqu'un de parolles sans autre punition, eu esgard à son aage qui est pour s'amender. Quelque autre sera manifestement trauaillé par enuie pour quelque crime dont il est chargé. Il commandera qu'il n'ait aucun mal, pour ce qu'il a esté circonuenü, ou que le vin luy a fait commettre la faute. Il mettra l'ennemy en liberté, sans luy mal faire, quelques fois apres l'auoir honoré s'ils ont pris les armes pour bonne cause, si c'est pour garder la foy, si c'est pour maintenir vne alian-

ce, ou bien sa liberté. Toutes ces choses ne sont point œuures de pardon, mais de Clemence : La Clemence a vn liberal arbitre, non pas prescript sous vne certaine reigle, mais iugeant selon ce qui est bon & droit, & luy est permis d'absoudre & estimer vn fait autant que bon luy semble, ne faisant rien de tout cecy, sinon comme n'ayant fait autre chose moins que ce qui estoit droit, & comme estant tres-iuste, tout ce qu'elle a ordonné : pardonner au surplus c'est ne punir point ce que vous adouuez estre punissable. Pardon est remission de punition merittée. La Clemence a en premier lieu cet effet qu'elle declare ceux qu'elle laisse aller n'auoir deu souffrir autre peine: Elle est doncques plus accomplie, & plus digne que le pardon. Le different a mon aduis ne gist qu'aux termes, l'on est d'accord du fait. Le sage quittera & remettra beaucoup de choses, & en conseruera plusieurs non pas de sain, mais de sanable entendement, ressemblera aux bons laboureurs mesnagers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres

LIVRE SECOND

hauts & droicts, mais appliquent des appuis, par le moyen desquels ils redressent les autres arbres, qui ont esté gastez par quelque inconuenient. Ils en eslaguent d'autres, de peur que les branches ne leur nuisent à deuenir grands: D'autres qui ne profitent pas à l'occasion du terroir, ils les amendent: & à d'autres offusquez par l'ombrage des trop proches, ils leur donnent air. Suyuant cela l'homme parfaitement sage, iugera par quel moyen il faudra traicter chascun naturel, tant que ce qui sera depraue puisse du tout estre redressé.

SENEQUE DE LA CON-
solation de la Mort.